



COMMUNIQUÉ

Le 20 mai 2014

Prix 2014 "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité" : Lancement de la 5^{ème} édition

Le coup d'envoi de l'édition 2014 du Prix "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité" a été lancé ce mardi 20 mai 2014, les candidatures étant ouvertes jusqu'au 12 septembre 2014.

L'objectif : identifier et valoriser les meilleurs projets de préservation, de restauration et de valorisation des écosystèmes et de la biodiversité, y compris les plus petits et les plus ingénieux !

Organisé par l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) depuis 2010, avec l'ensemble des signataires de la Convention d'engagement volontaire (MEDDE, ADF, FNTF, USIRF, SPTF et Syntec Ingénierie), le Prix IMB récompense chaque année les meilleures initiatives prises par les acteurs impliqués dans la conception, la construction, la gestion, l'entretien, l'aménagement, la requalification et l'exploitation des infrastructures de mobilité (routes, rues, voies vertes, espaces publics urbains, voies ferrées et fluviales, ports, aéroports) en faveur de la préservation, de la restauration et de la valorisation des écosystèmes et de la biodiversité.

Toute structure ou organisme public ou privé, quelle que soit sa taille, peut concourir : collectivités, services et établissements publics de l'Etat, établissements publics d'aménagement, sociétés concessionnaires d'autoroute, gestionnaires de voies ferrées et fluviales, grands ports, sociétés d'ingénierie ou bureaux d'études, entreprises, universités et grandes écoles, associations.

Organisée en partenariat avec la *Revue générale des routes et de l'aménagement (RGRA)*, *Le Moniteur*, *Le Club Technique de la Gazette des Communes-Techni.Cités* et *Terre Sauvage*, **cette 5^{ème} édition comporte quelques nouveautés**, le Prix IMB étant désormais ouvert aux initiatives prises à **l'Outre-Mer** et à **l'international** ainsi qu'aux **travaux de recherche** (de type thèse soutenue). Une nouvelle catégorie "**Initiatives astucieuses**" est également proposée, destinée à mettre en valeur les solutions modestes mais innovantes proposées notamment par des petites structures.

Le jury, présidé par Mme Mauricette Steinfelder, membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et composé de professionnels reconnus dans le domaine de la mobilité et de l'environnement, distinguera les meilleurs projets à travers **sept catégories** :

- **Continuités écologiques** (transparence écologique, prise en compte de la trame verte et/ou bleue)
- **Génie écologique**
- **Biodiversité et paysage** (urbain et rural)
- **Sensibilisation et communication** (des acteurs, riverains et usagers)
- **Initiatives astucieuses** (solutions modestes mais innovantes)
- **Initiatives à l'international**
- **Thèses** (soutenues avant la date de dépôt du dossier)

Les candidats peuvent envoyer leur dossier jusqu'au 12 septembre 2014. La remise des prix aura lieu le 8 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo dans le cadre du Congrès de l'IDRRIM.

Plus d'informations sur www.idrrim.com

Contact presse : laurianne.rossi@idrrim.com | 01.44.13.31.30

Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) - 9 rue de Berri 75008 Paris